Aliments pour les villes

Politiques d'approvisionnement et de distribution alimentaires pour réduire l'insécurité alimentaire urbaine

Guide à l'intention des Maires, des Conseillers municipaux et des Planificateurs urbains dans les pays en développement et en transition

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

Collection «Aliments dans les villes», DT/43-00F

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Tous droits réservés. Les informations ci-après peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef du Service des publications et du multimédia, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome, Italie ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org

© FAO, 2000

DOCUMENT PREPARÉ PAR:
Olivio Argenti

Economiste
Expert en commercialisation alimentaire
Service de la commercialisation et des financements ruraux (AGSM)
Division des systèmes de soutien à l'agriculture (AGS)
Département de l'agriculture (AG)
FAO
Courrier électronique: olivio.argenti@fao.org

Cosecrétaire
Groupe interdépartemental de travail
«Aliments pour les villes»

Point de contact
Initiative de la FAO en matière de
«Approvisionnement et de distribution alimentaires des villes»
Courrier électronique: sada@fao.org

Editeur
Collection «Aliments dans les villes»
Courrier électronique: sadaseries@fao.org

Le texte de ce guide est disponible gratuitement sur le site Web:

HTTP://WWW.FAO.ORG/AG/AGS/AGSM/SADA/PAGES/DT/DT4300F.HTM

Des exemplaires sur papier peuvent être obtenus gratuitement, suivant leur disponibilité, en écrivant à l'Editeur.

Révision éditoriale: Lisa Laroussi-Libeault

Photos: Olivio Argenti
Photo couverture: Marché de gros, Lahore, Pakistan.

Aliments pour les villes

Politiques d'approvisionnement et de distribution alimentaires pour réduire l'insécurité alimentaire urbaine

Guide à l'intention des Maires, des Conseillers municipaux et des Planificateurs des villes dans les pays en développement et en transition

Collection «Aliments dans les villes», DT/43-00F
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 2000

Remerciements

L'auteur tient à remercier ses collègues de la FAO: Renata Clarke (ESNS), Jorgen Hansen (AGAH), Rachel Nugent (ESAC), Edward Seidler, Andrew Shepherd (AGSM) et Peter Steele (AGSI) pour leurs avis et conseils. Les personnes suivantes y ont aussi valablement contribué:

- Rebeca Andarias De Prado, GIII, FAO;
- Maurizio Aragrande, Università di Bologna;
- Marcello Balbo, Istituto Universitario di Architettura, Venice;
- Gérard Ciparisse, SDAA, FAO;
- Laura De Clementi, TCOS, FAO;
- Marielle Dubbeling, PGU-ALC/CNUAH-Habitat/PNUD;
- Florence Egal, ESNP, FAO;
- Daniele Giovannucci, Banque Mondiale;
- Michelle Gauthier, FORC, FAO;
- Paolo Groppo, SDAA, FAO;
- Michael Hubbard, University of Birmingham;
- Neeltje Kielen, AGLW, FAO;
- Dagmar Kunze, RAF, FAO;
- Thomas Lindemann, SDAR, FAO;
- Felix Mukoko-Ndoumbe, AGSP, FAO;
- Richard Roberts, AGSM, FAO;
- Nicolas Rubery, GIII, FAO;
- Erhard Ruckes, FIIU, FAO;
- Margret Vidar, LEGA, FAO.

L'auteur remercie Giampiero Diana (GIII, FAO) et Alessandro Locatelli (AGSM, FAO) pour leur appui à la sélection et la préparation des photos.

Dessin graphique et mise en page: Emanuela Parrucci et Franklin Soler.

Ce guide est basé sur les publications suivantes:

- Aragrande, M. et Argenti, O. 1999. *L'étude des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires des villes dans les pays en développement. Guide méthodologique et opérationnel.* Collection «Aliments dans les villes», DT/36-99F. FAO, Rome;
- Argenti, O. 1999. *Sécurité alimentaire urbaine et commercialisation alimentaire. Un défi lancé aux villes et aux collectivités locales.* Collection «Aliments dans les villes», DT/40-99F. FAO, Rome;
- Balbo, M., Visser, C. et Argenti, O. 2000. *Food Supply and Distribution to Cities in Developing Countries. A Guide for Urban Planners and Managers.* Collection «Aliments dans les villes», DT/44-00E. FAO, Rome;
- Onumah, G.E. et Hubbard, M. 1999. *Urban Food Supply and Distribution: Policies Addressing Urban Poverty.* Collection «Aliments dans les villes», DT/41-99E. FAO, Rome.

Le texte de chacune de ces publications est disponible gratuitement sur le site web:

HTTP://WWW.FAO.ORG/AG/SADA.HTM

La responsabilité de l'utilisation de ces documents incombe exclusivement à l'auteur de ce guide.

Les secteurs de l'agriculture, de la pêche, des forêts et des eaux à l'intérieur des limites urbaines, périurbaines et rurales, qui représentent les composantes principales de l'approvisionnement alimentaire des villes, sont mentionnés dans cette publication. Pour obtenir de plus amples renseignements, consulter la bibliographie conseillée à la page 34. La FAO se propose de publier des guides similaires traitant en détail certains des aspects évoqués dans ce guide.

Abréviations

ADA	Approvisionnement et distribution alimentaires
CL	Collectivités locales
ONG	Organisation non gouvernementale
SADA	Systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires

Les ménages urbains les plus vulnérables dépensent de 60 à 80 pour cent de leur budget pour se nourrir.

Les ménages urbains consomment davantage de légumes, de viande et de produits laitiers que les ménages ruraux. Ils dépensent au moins 30 pour cent de plus pour leur alimentation.

aux Maires, aux Conseillers municipaux et aux Planificateurs des villes

Vous gouvernez et planifiez des villes qui ont connu une expansion parfois spectaculaire. Certaines comptent plusieurs millions d'habitants. Les villes d'Afrique, du Proche-Orient et d'Asie en particulier, montrent de très forts taux de croissance (voir tableau 1). Vos administrés ont besoin de travail, de nourriture, de routes, de lieux d'accueil, d'hôpitaux, d'écoles, de sécurité et de services. Ils comptent sur vous pour vivre dans de bonnes conditions d'hygiène et pour un avenir meilleur.

Quelques villes – telles que Bouaké, Cochabamba, Dacca, Guatemala, Ibadan, Kinshasa, Saint-Domingue – sont confrontées à des taux de pauvreté atteignant les 50 pour cent et même plus. Les résidents les plus pauvres vivent souvent dans des faubourgs et des bidonvilles déficients en infrastructures et en équipements.

Les pauvres doivent lutter pour se nourrir dans vos villes. Ces difficultés suscitent une augmentation de la mendicité et des vendeurs à la sauvette. Même les risques d'émeutes de la faim sont dus à ce dilemme lié à l'accès à la nourriture.

Une production alimentaire assez importante est fournie par certaines villes (production alimentaire urbaine) ou par leur périphérie (production alimentaire périurbaine). Ces producteurs locaux manquent souvent de terres cultivables, d'eau salubre et d'intrants adéquats.

Conformément aux récents programmes de libéralisation des marchés, les activités du commerce alimentaire sont maintenant entre les mains du secteur privé. Cependant, les routes, les marchés, les abattoirs, les licences, la réglementation, les procédures de contestation et les possibilités de crédit n'ont pas suivi.

La sécurité alimentaire dépend des moyens financiers disponibles, des habitudes alimentaires des consommateurs et des prix auxquels les consommateurs des villes doivent payer pour accéder aux aliments dans de bonnes conditions d'hygiène.

Les mauvaises conditions et habitudes d'hygiène à chaque étape de la chaîne alimentaire peuvent être à l'origine d'une contamination croissante des aliments. La santé des consommateurs est de plus en plus mise en péril par de la viande et des produits de la viande non contrôlés. L'air, l'eau et les sols sont infectés par le mauvais usage de produits chimiques et de déchets urbains auxquels s'ajoutent les émanations et les émissions de gaz des véhicules.

On est également confronté à des interventions peu claires et souvent arbitraires de certains gouvernements dans le commerce alimentaire.

Par conséquent, les coûts de la production et de la distribution alimentaires par le secteur privé sont souvent plus élevés qu'il ne le faudrait.

Les villes ont un besoin accru d'aliments

Des quantités et des variétés croissantes d'aliments frais et transformés sont nécessaires pour répondre aux besoins des consommateurs urbains (voir tableaux 2 et 3). D'autres besoins couvrent:

- la gestion de l'utilisation des terres en conservant des terres arables dans les régions urbaines et périurbaines pour une production alimentaire rentable et durable;
- des mesures pour protéger la santé humaine et l'environnement;
- des réserves d'eau adéquates en qualité et en quantité pour la production et l'industrie alimentaire ainsi que la boisson;
- un approvisionnement suffisant en combustibles pour la transformation et la cuisson des aliments;
- des espaces suffisants pour permettre le stationnement, le chargement et le déchargement d'un nombre grandissant de camions;
- des marchés de gros et des abattoirs éloignés des centres villes avec suffisamment d'installations et de gestionnaires compétents;
- des marchés de détail aisément accessibles, efficacement équipés et gérés, particulièrement dans les quartiers défavorisés;
- des installations pour des marchés spontanés;
- des marchés de producteurs, des associations de commerçants itinérants et de détaillants dans les quartiers défavorisés;
- des investissements privés pour les boutiques d'alimentation, l'amélioration des marchés, les transports, etc.;
- des aménagements pour mieux gérer le surcroît de déchets sur les marchés et les abattoirs;
- des informations sur les marchés afin de mieux orienter les décisions quant à la production et à la commercialisation;
- de meilleures méthodes de conditionnement et de manipulation des denrées afin de réduire les pertes;
- une réglementation simple, cohérente et facilement assimilable concernant l'approvisionnement et la commercialisation.

Tableau 1
Estimation de la population urbaine supplémentaire dans certains pays (par année)

Rép. Démocratique du Congo	755 000
Viet Nam	677 000
Haïti	103 800
Guinée	117 500
Cambodge	125 300
Togo	72 000

Source: Données de Habitat (1998) élaborées par l'auteur.

Les villes ont un besoin accru d'aliments qui doivent être non seulement produits ou importés, mais également transportés et distribués d'un bout à l'autre des zones urbaines.

Tableau 2
Estimation de l'augmentation de la consommation de céréales dans certaines villes (en milliers de tonnes)

	Année 2000	Année 2010
Abidjan	1 761	2 718
Kinshasa	2 405	3 886
Brazzaville	580	842
Conakry	774	1 249
Hanoi	507	742
Port-au-Prince	441	685

Source: Données de la FAO (2000) sur la consommation moyenne nationale, élaborées par l'auteur.

Il résulte de ce contexte une certaine résistance du secteur privé à investir.

Dans nombre de pays, l'expansion urbaine est galopante et a de graves répercussions sur la sécurité alimentaire future.

Des quantités croissantes de denrées sont produites, transportées et distribuées d'un bout à l'autre des zones urbaines (voir tableaux 2 et 3). De plus, dans vos villes et leurs environs, la demande de terres pour les logements, les industries et les infrastructures est en concurrence avec la production agricole.

À moins que ne soient effectués d'importants investissements pour augmenter la production agricole, les approvisionnements alimentaires risquent de provenir de distances toujours plus grandes, et les denrées atteindre les consommateurs à des coûts toujours plus élevés. L'accès à la nourriture pourrait être limité en raison d'une progression importante de la population urbaine.

Les réserves d'eau seront-elles suffisantes en quantité et en qualité pour faire face à la production agricole, à la transformation des produits et à la consommation humaine?

Les abattoirs existants, les moyens de transport, les marchés et les infrastructures, seront-ils capables de faire face à la transformation et à la distribution de quantités toujours plus élevées de denrées?

Qui fera face aux besoins supplémentaires en équipements et en services si les conditions actuelles n'encouragent pas l'investissement privé?

Quelles contraintes supplémentaires peuvent avoir des effets sur l'environnement? Si les activités relatives à l'approvisionnement et à la distribution alimentaires sont mal planifiées et mal gérées, celles-ci risquent d'engendrer des problèmes pour l'eau, les sols, l'air et les forêts.

Ceci devrait vous concerner!

Mais beaucoup d'entre vous n'accordent que peu d'importance aux problèmes de l'approvisionnement et de la distribution alimentaires. Le manque de clarté dans la répartition des tâches incombant aux diverses agences gouvernementales et l'insuffisance de dialogue avec les utilisateurs des marchés, sont la source de la majorité de ces problèmes. Cependant, la principale cause se trouve être le manque de compréhension existant au sujet:

- des habitudes alimentaires et du comportement d'achat des consommateurs urbains aussi bien que des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires au niveau local;
- des conséquences – sur la sécurité alimentaire des ménages urbains – du budget municipal, de la politique fiscale, de la prestation de services, de la réglementation du commerce et des marchés, du cadre relatif au partenariat public-privé des services urbains, de la planification et de la réglementation de l'utilisation des terres, etc.;
- de la nécessité d'incorporer dans son intégralité l'approvisionnement et la distribution alimentaires lors de la planification aux niveaux régional, métropolitain, urbain et local. Ceci est particulièrement vrai lorsqu'il s'agit de mettre au point des politiques et des programmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires techniquement viables.

Tout ceci fait l'objet d'une prise de conscience de plus en plus grande de la part des autorités locales – régionales, métropolitaines, municipales et autres institutions gouvernementales locales concernées directement par le développement

Les groupes d'urbains les plus vulnérables sont: les sans-emplois, les immigrants de fraîche date, les mères célibataires avec des enfants à charge, les retraités, les personnes âgées ou invalides dépourvues de soutien familial, les indigènes, les minorités ethniques, les travailleurs du secteur formel dont les revenus diminuent ou restent instables, et ceux qui dépendent d'un secteur d'activités informel et «saturé».

La production alimentaire urbaine et périurbaine

La production alimentaire urbaine et périurbaine peut contribuer à (voir annexe 5):

- fournir au niveau local des aliments frais et nutritifs, tels que de la volaille, de la viande de petits ruminants, des fruits, des légumes et des produits laitiers;
- alléger la pauvreté et améliorer la sécurité alimentaire grâce à la consommation d'aliments produits sur place, à la création d'emplois et à l'accroissement de revenus;
- gérer efficacement l'environnement grâce à l'utilisation de déchets organiques comme engrais;
- utiliser de manière productive les espaces appropriés et inutilisés. Cela peut contribuer également à la bio-diversité et à une meilleure gestion des ressources en eaux.

Les jardins potagers urbains fournissent des aliments frais à bon marché. Mais cela peut constituer un danger pour la santé.

La santé dans les villes commence dans la chaîne alimentaire.

La santé publique et l'environnement

Lorsque la planification, la gestion, le contrôle et l'information n'existent pas, les inconvénients qui en découlent portent sur:

- la contamination des aliments, de la terre et de l'eau par l'utilisation erronée d'eau croupie, de déchets solides et de produits chimiques;
- l'augmentation des embouteillages, de la pollution de l'air et du bruit autour des marchés et des abattoirs en raison des défauts d'infrastructures;
- les quantités croissantes de déchets provenant des usines de transformation, des marchés et des abattoirs, de même que des emballages plastiques et des ordures brûlées qui augmentent l'insalubrité et la pollution de l'eau, des sols et de l'air;
- la nourriture contaminée pouvant être causée par les équipements insuffisants des marchés, notamment l'approvisionnement en eau, le drainage, les latrines et les égouts;
- la progressive déforestation parce que le bois est utilisé comme combustible pour cuisiner et transformer les produits.

urbain – qui veulent jouer un rôle de prévention et de coordination pour sécuriser l'approvisionnement urbain, comme le confirment les déclarations de Dakar, de Medellín et de Barcelone (voir page 6).

Votre mandat est le propos de ce guide. Son contenu peut vous aider à formuler des politiques d'approvisionnement et de distribution alimentaires des villes. Il s'adresse aussi à des spécialistes en matière de santé publique, d'environnement, d'eau et d'agro-foresterie. Le but est de favoriser l'accès de tous à la nourriture. Vous pouvez y parvenir: il s'agit de faire mieux ce que vos institutions font déjà.

Cela nécessite à la fois, une bonne compréhension des conditions locales et une conception d'ensemble de vos villes. Pour trouver des solutions durables, vous êtes vivement conseillés d'adopter une approche interdisciplinaire, pluri-sectorielle et participative. L'engagement direct du secteur privé dans la phase de planification, de même que dans celle de la mise en œuvre des décisions, est indispensable pour obtenir un résultat durable.

La FAO est prête à vous fournir une assistance technique.

Tableau 3
Augmentation des chargements de denrées alimentaires transportées par camion vers certaines villes (prévue en 2010)

	Camions d'une cargaison de 10 tonnes
Dakar	36 800
Yaoundé	48 500
Abidjan	124 600
Yangon	86 900
Ho Chi Min	83 500
Bandung	58 200
Port-au-Prince	32 300

Source: Données de la FAO (2000) sur la consommation moyenne nationale, élaborées par l'auteur. Année de base: 2000.

La commercialisation des denrées alimentaires est une source d'emplois et de revenus pour les plus démunis, en particulier pour les femmes et les jeunes.

Profil socioéconomique des quartiers défavorisés à Ahmedabad en Inde

- La population vivant dans les quartiers défavorisés est passée de 23 pour cent en 1976 à 41 pour cent en 1997;
- 16 pour cent des foyers sont tenus par des femmes;
- la taille moyenne des familles est de sept personnes;
- seuls 5 pour cent des foyers ont plus de trois membres qui gagnent leur vie;
- 75 pour cent des adultes actifs gagnent moins que le salaire minimum;
- le taux d'analphabétisme est élevé;
- la plupart des habitants vit dans la rue ou dans des abris temporaires en tôle ondulée;
- 87 pour cent des femmes actives emmènent leurs enfants sur leur lieu de travail, tels que les chantiers de construction et les marchés (ces enfants ne peuvent donc être scolarisés);
- 80 pour cent des foyers n'ont pas d'eau courante, 93 pour cent sont sans toilettes et seulement 50 pour cent d'entre eux ont l'électricité;
- deux tiers doivent parcourir plus d'un kilomètre pour atteindre l'arrêt de bus, l'école, le bureau de poste ou la clinique la plus proche.

Ces conditions sont typiques de nombreuses villes dans les pays en développement et en transition.

Source: Onumah, E.G. et Hubbard, M., 1999.

Déclaration de Dakar

«Les maires... affirment l'importance du rôle des collectivités locales africaines pour assurer la sécurité alimentaire des villes dont ils ont la charge... Ils se déclarent disposés, en collaboration avec les Etats et les partenaires privés locaux, à:

- *étudier la mise en place des bases institutionnelles pour assurer un approvisionnement régulier à toutes les couches sociales;*
- *favoriser les études nécessaires pour améliorer l'efficacité de l'approvisionnement et de la distribution alimentaires dans leurs villes;*
- *assurer l'entretien et l'amélioration des infrastructures de marchés;*
- *s'ouvrir à toute coopération et contribuer à renforcer les solidarités avec le monde rural;*
- *avoir accès à toutes les structures d'information sur les marchés.»*

Déclaration des maires africains participant au Séminaire sous-régional FAO-ISRA «Approvisionnement et distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone», Dakar, Sénégal, 14-17 avril 1997

Déclaration de Medellín

«...il est prioritaire de faciliter l'accès pour tous les consommateurs, et ceux les moins aisés en particulier, à une alimentation saine par le biais de programmes participatifs et intersectoriels ayant comme objectif de renforcer l'efficacité des systèmes privés pour l'approvisionnement et la distribution à bas coûts des denrées alimentaires et la création d'emplois.»

Déclaration des maires et des fonctionnaires municipaux à la santé au 3ème Congrès des municipalités et communautés sanitaires des Amériques, Medellín, Colombie, 8-12 mars 1999

Déclaration de Barcelone

«Nous reconnaissons comme objectif principal des politiques et programmes du développement local… l'importance d'assurer l'accès aux aliments aux personnes les plus démunies dans les circonscriptions des pays à faibles revenus, suivant les recommandations du Sommet mondial de l'alimentation, tenu à Rome en 1996.»

Déclaration des maires, des conseillers municipaux et des représentants des collectivités locales au 34ème Congrès mondial de l'Union internationale des villes et pouvoirs locaux, Barcelone, Espagne, 20-24 mars 1999

ce que les **élus** des **collectivités locales** peuvent **faire**

Vos institutions n'ont habituellement pas un rôle direct à jouer dans la définition et la mise en œuvre des politiques nationales (sécurité alimentaire, agriculture, santé publique, etc.). Vous pouvez, cependant, prendre l'initiative d'améliorer l'accès à la nourriture pour les foyers urbains les plus démunis car:

- les politiques nationales peuvent ne pas toujours être en mesure de répondre aux situations et besoins locaux;
- vous êtes davantage en contact avec les communautés locales que les institutions centrales du gouvernement;
- vos principales fonctions couvrent déjà le développement, le fonctionnement et la gestion des marchés, les infrastructures de transformation et la réglementation, le contrôle de la production alimentaire urbaine et périurbaine, etc.;
- vous pouvez créer un partenariat avec le secteur privé afin de remplacer, d'améliorer et de gérer les marchés urbains et les infrastructures de transformation des denrées en dépit de budgets d'investissements réduits;
- le gouvernement central vous a confié des responsabilités étendues.

Vos institutions peuvent jouer cinq rôles importants pour réduire l'insécurité alimentaire dans les circonscriptions où vivent les plus démunis.

1 Promouvoir des attitudes et des politiques favorables aux producteurs, aux transformateurs, aux transporteurs, aux négociants, aux commerçants, aux vendeurs ambulants et aux consommateurs

Il faut alors:

- que tous les politiciens prennent conscience des besoins de ceux impliqués dans les activités d'approvisionnement et de distribution alimentaires;
- que tous les décideurs sachent comment améliorer l'efficacité des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires;
- que soit encouragée et renforcée la participation des associations privées dans les comités de planification et lors de la mise en œuvre des politiques;
- que des concertations régulières aient lieu avec les producteurs, transporteurs, transformateurs, négociants, commerçants, vendeurs ambulants et consommateurs; que leurs associations soient reconnues (voir page 8) ainsi que leur engagement dans la formulation et dans la mise en œuvre des politiques;
- que les buts à atteindre, les objectifs et les informations s'y référant, soient connus de tous ceux qui sont impliqués dans les activités d'approvisionnement et de distribution alimentaires;

- que vos institutions établissent des mandats claires et poursuivent leur mission qui est celle de servir les consommateurs, les négociants, les commerçants, les vendeurs ambulants, les transporteurs, les transformateurs et les producteurs, et adoptent un comportement ouvert, communicatif et efficace.

2 Lancer l'investissement privé

Le développement des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires nécessite une augmentation de l'investissement dans la production, la commercialisation et la transformation des produits alimentaires. Assumer tout ceci dépasse sans doute les capacités du secteur public.

Pour que l'investissement privé se manifeste, il est nécessaire d'avoir un environnement économique et politique conduisant le secteur privé à prendre des risques grâce aussi à la garantie fiable de l'Etat qui doit lui assurer que «les règles du jeu» seront respectées.

Vous pouvez stimuler l'investissement privé par:

- l'introduction de règles régissant à la fois les responsabilités et les interventions des secteurs public et privé quant aux activités d'approvisionnement et de distribution alimentaires;

Les marchés doivent être planifiés parce qu'ils ont besoin d'espace, d'infrastructures et de services (eau, latrines, poubelles, etc.).

- la garantie que les normes, les permis de vente, les procédures et les standards sont en accord avec la capacité et les attentes des investisseurs;
- la mise en vigueur adéquate des lois et de la réglementation, en particulier celles sur les contrats;
- des infrastructures, des équipements et des services de base pour les marchés, les abattoirs, le transport, le stockage et la transformation;
- l'assurance d'une gestion adéquate de la part des entreprises publiques;
- la garantie de marchés fonciers et immobiliers actifs et efficaces, de même que la sécurité des droits d'occupation des sols.

Rôle des organisations de la société civile dans l'amélioration des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires

- Faciliter la formation de leurs membres;
- expliquer aux membres les règles et les réglementations;
- assurer, de la part des membres, le respect des règles agréées et des normes de qualité;
- diffuser auprès des membres des informations sur le marché;
- collaborer à la conception et à la mise en œuvre des initiatives locales de développement;
- connaître les besoins des individus et poursuivre les intérêts du groupe;
- fournir des conseils aux services publics sur des problèmes spécifiques;
- aider les membres à mieux diriger et gérer leurs affaires;
- identifier les problèmes communs et leurs solutions;
- négocier de plus bas prix et des conditions d'achat favorables pour les intrants et les services;
- négocier de meilleurs prix pour leurs propres produits et les coûts de commercialisation;
- échanger une assistance technique entre les membres et entre les associations.

3 Intervenir dans l'approvisionnement et la distribution alimentaires

Vous pouvez intervenir à plusieurs niveaux (voir aussi les annexes 1 à 5) notamment:

Planification

- Prévoir, pour les dix à quinze années à venir, les besoins en eau et en nourriture de la ville ainsi que la production alimentaire nationale potentielle;
- repérer les ménages urbains les plus démunis et noter leur emplacement sur une carte;
- préparer des plans d'utilisation et d'occupation des sols;
- fournir des terres publiques arables, assurer la sécurité de l'occupation des terres, de l'eau propre, etc., pour la production alimentaire urbaine et périurbaine;
- préparer des plans de développement afférents aux transports urbains et à ceux reliant les villes et les campagnes;
- concevoir les plans relatifs aux marchés alimentaires urbains et aux infrastructures de transformation, etc.

Information

- Fournir aux transporteurs, transformateurs, négociants, commerçants, vendeurs ambulants et consommateurs des informations de base sur l'hygiène alimentaire, la santé et la nutrition, accompagnées de leurs droits et de leurs obligations;

Les nouvelles installations des marchés sont souvent mal conçues et mal situées. De ce fait, elles demeurent sous-utilisées et le transfert forcé des commerçants peut engendrer des troubles.

- informer les producteurs sur la bonne utilisation des intrants agricoles et des produits chimiques, sur les décharges et/ou le traitement des déchets, etc.

Infrastructures, installations et services

- Définir les besoins présents et futurs en infrastructures, installations et services pour un marché ou abattoir spécifique, en se demandant quoi (quel type), où (quel lieu), comment (quelles normes), et en tenant compte des conditions écologiques de la ville;
- définir les modalités d'attribution des terres;
- concevoir, localiser, construire et administrer les marchés urbains et les abattoirs de façon satisfaisante;
- entretenir et améliorer les infrastructures publiques, y compris l'eau, les toilettes, l'évacuation des eaux et l'éclairage;
- éliminer convenablement les déchets solides et liquides;

Les activités de gros sont souvent dispersées dans la zone urbaine limitant ainsi les bénéfices potentiels qui découlent des marchés de gros organisés.

La réglementation afférente aux activités d'approvisionnement et de distribution alimentaires peut devenir si complexe et contradictoire que les collectivités locales ont des difficultés à la comprendre et à l'appliquer. Ceci incite à la fraude et à la corruption.

- former les producteurs, les négociants, les commerçants, etc.;
- lever des taxes municipales et des redevances sur les marchés;
- prévoir des transports publics qui desservent les marchés et les abattoirs, etc.

Réglementation

- Réglementer l'occupation des terres publiques et leur utilisation;
- donner des autorisations et contrôler les activités commerciales et industrielles aussi bien que la production alimentaire et la commercialisation;
- protéger les consommateurs en faisant respecter les normes de qualité et d'hygiène des produits alimentaires vendus au détail, y compris ceux vendus dans les rues et dans les restaurants;
- appliquer la législation et la réglementation sur le contrôle de la viande;
- faire appliquer les normes d'hygiène et de santé lors de la transformation des aliments et dans tous les points de vente.

4 Coordonner les interventions publiques et les initiatives privées

Les conflits afférents à la mise en œuvre des programmes des différentes institutions et organisations limitent l'impact des initiatives de développement. Une coordination réelle est nécessaire pour éviter cette situation. Vous êtes dans la position la plus avantageuse pour coordonner la région sous votre juridiction.

Vous avez besoin de:

- prévoir sérieusement une réforme des lois qui préciserait le rôle des diverses agences publiques;
- identifier de qui relèvent les responsabilités institutionnelles et départementales des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires;
- vous assurer, par la formation, la motivation et l'observation, que le personnel de votre institution est techniquement prêt à faire front à l'exigence grandissante d'efficacité et de responsabilité.

Des arbres dans les villes et leurs environs peuvent améliorer l'approvisionnement et la distribution alimentaires

- **Le bois est largement utilisé pour cuisiner et transformer, à petite échelle, les denrées alimentaires, pour fumer la viande et le poisson, etc. Les terres périurbaines peuvent être utilisées pour planter des arbres destinés au bois de chauffe.**
- **Les marchés sont fréquemment exposés aux intempéries. Les arbres font de l'ombre et protègent contre le vent, la poussière et la pluie, ce qui permet de réduire les pertes et la contamination de la nourriture.**
- **L'eau risque d'être rare et/ou coûteuse dans les villes. Il est bon d'encourager l'usage des eaux usées traitées pour irriguer les parcs et les plantations d'arbres dont les fruits ne sont pas comestibles ou ceux destinés au bois de chauffe. L'utilisation des eaux usées devrait satisfaire les exigences des normes de l'Organisation mondiale de la santé.**

Le manque de récipients pouvant contenir les aliments peut freiner le développement de micro et de petites entreprises de transformation dans de bonnes conditions d'hygiène.

Les villes situées dans les régions montagneuses, les bidonvilles, les constructions en pente, sont prédisposées aux éboulements et aux inondations qui peuvent affecter à la fois la disponibilité, la qualité et le prix de l'eau et de la nourriture. Les arbres peuvent être utilisés pour stabiliser les pentes et les berges des cours d'eau.

5 Servir de médiateur entre le gouvernement central et le secteur privé de l'alimentation

Vous pouvez instaurer un dialogue inter-institutionnel:

- en vous assurant que les besoins des producteurs, des transformateurs, des transporteurs, des commerçants et des consommateurs sont entendus du gouvernement central;
- en encourageant, dans les régions rurales et périurbaines, les associations d'agriculteurs, les ONG et les autorités locales pour que leurs voix soient entendues du gouvernement central. Cette médiation peut faire donner la priorité aux programmes et aux projets qui réduiront les contraintes de production et consolideront les liens entre zones rurales et urbaines (par exemple, l'amélioration des routes, la réalisation de marchés de collecte, le développement de moyens de transport, l'information sur les marchés, une assistance technique par des vulgarisateurs agricoles mieux informés des conditions des marchés urbains).

Le transport non motorisé des aliments dans les marchés peut réduire les frais de transport, crée des opportunités d'emplois pour les jeunes et les pauvres et ne contamine pas l'air, mais rend la circulation plus difficile.

politiques urbaines, stratégies et programmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires

Une politique urbaine d'approvisionnement et de distribution alimentaires est un ensemble de buts, d'objectifs, de stratégies et de programmes englobant les aires régionales, métropolitaines, urbaines et locales. Elle est située dans le temps et elle est formulée en étroite collaboration avec tous les décideurs concernés. Elle guide les élus locaux dans l'utilisation des ressources qui sont sous leur contrôle et, par l'investissement du secteur privé, les aide à améliorer l'accès des ménages urbains à un approvisionnement alimentaire stable et de bonne qualité, grâce à des systèmes de distribution et d'approvisionnement alimentaires efficaces, respectant les normes d'hygiène et dans un environnement préservé.

La gestion adéquate des marchés et le respect des règles permettent de réduire les frais d'opération et la contamination des aliments.

Trois domaines sont concernés par les politiques urbaines d'approvisionnement et de distribution alimentaires

1 L'approvisionnement des villes

Évaluation des besoins en nourriture et en eau des villes; développement rentable et durable de la production, transformation et entreposage des denrées alimentaires ainsi que de la pêche aux niveaux rural, périurbain et urbain; infrastructures, installations et services pour la collecte, la manipulation, l'emballage et le transport vers les villes; efficacité, transparence et dynamisme des systèmes de production et de commercialisation; efficacité des services d'informations, de vulgarisation, etc.; logistique et procédures pour les importations; promotion des organisations et des investissements privés; développement et gestion des abattoirs; législation et réglementation.

La production d'aliments devrait augmenter dans les zones urbaines, périurbaines et rurales dans des conditions d'hygiène et écologiques favorables.

2 La distribution urbaine

Planification, développement et gestion des marchés de gros et de détail ainsi que des magasins d'alimentation; planification et organisation de la distribution d'aliments à des coûts réduits; alimentation de rue et activités informelles; distribution moderne; transports urbains des denrées alimentaires; efficacité des services publics et privés pour les usagers des marchés urbains; développement des associations et des organisations des négociants, des commerçants et des consommateurs urbains; efficacité, transparence et dynamisme des systèmes de distribution urbaine; promotion des investissements privés; législation et reglémentation.

Les districts urbains moins favorisés ont besoin de formes de distribution alimentaires à des coûts réduits.

3 La santé et l'environnement

Santé
Propreté des aliments; contamination due au mauvais usage des engrais, pesticides et eaux usées, au manque d'hygiène pendant les opérations liées à l'approvisionnement et à la distribution alimentaires et à l'air contaminée; législation et réglementation.
Environnement
Utilisation des ordures des marchés et des abattoirs et conséquences sur la santé et l'environnement; dans les zones urbaines, pollution de l'air, de l'eau et bruits causés par les opérations d'approvisionnement et de distribution alimentaires; déforestation provoquée par l'utilisation inconsidérée du bois de chauffe; législation et réglementation.

Les aliments et l'environnement peuvent être contaminés à cause des mauvaises gestion et utilisation des déchets des marchés et des abattoirs.

Les objectifs des politiques urbaines
d'approvisionnement et de distribution alimentaires

L'objectif économique

Des systèmes efficaces d'approvisionnement et de distribution alimentaires pour:

- fournir régulièrement des aliments à bas prix aux consommateurs urbains les plus démunis;
- stimuler la production agricole en offrant aux agriculteurs la possibilité de commercialiser leurs récoltes.

La conception, la localisation et les installations des marchés de gros et de détail sont des éléments déterminants pour la rentabilité de l'investissement et les coûts d'accès aux denrées par les ménages défavorisés.

L'objectif social

Minimiser l'insécurité alimentaire des foyers urbains démunis pour:

- obtenir plus d'équité en réduisant les prix des denrées alimentaires;
- réduire la fracture sociale parce que les approvisionnements et les prix sont plus stables;
- créer des emplois et accroître les revenus dans le secteur alimentaire.

Les marchés spontanés causent des problèmes d'hygiène et de circulation. Cependant, ils attirent les denrées là où il y a une demande et ils créent des emplois.

L'objectif santé et environnement

Elimination des problèmes de santé provoqués par l'alimentation et minimiser l'impact négatif des activités d'approvisionnement et de distribution alimentaires sur l'environnement en encourageant:

- de meilleures conditions d'hygiène dans la chaîne alimentaire;
- une meilleure localisation des marchés et des infrastructures de transformation;
- une meilleure évacuation et utilisation des déchets provenant des marchés et des abattoirs;
- une plus grande vigilance aux conditions écologiques de la ville au moment de la planification;
- des systèmes de production durables qui respectent l'environnement.

Dans les marchés urbains, la quantité croissante d'ordures est un problème dont la solution est entre les mains de tous les utilisateurs des marchés.

Les objectifs de la politique urbaine

Les objectifs de la politique sont en général liés à une ou plusieurs institutions ou unités opérationnelles; ils sont souvent prévus à court terme et rattachés aux budgets annuels (voir un exemple à l'annexe 6). Ils doivent être rectifiés au moment où vos institutions doivent satisfaire aux changements survenus au niveau de leurs ressources et de leur environnement.

Quand vous définissez une politique d'approvisionnement et de distribution alimentaires, vous devez vous assurer que:

- les buts sont clairs, crédibles et qu'ils reflètent la vision qu'en ont les citoyens et les décideurs;
- les objectifs sont faisables, réalisables, crédibles, techniquement valables, en accord avec les priorités du gouvernement central, socialement et politiquement acceptables.

Les complémentarités entre les différentes politiques

Le bon fonctionnement d'un système d'approvisionnement et de distribution alimentaires facilite l'accès à la nourriture. Cependant, il ne garantit pas que ceux qui sont sans moyens peuvent réellement en acheter. L'action publique est nécessaire pour générer des revenus en créant des emplois ou en distribuant des denrées subventionnées et des coupons d'alimentation. La nutrition, l'hygiène et l'éducation sanitaire sont également importantes pour les consommateurs les plus vulnérables. En conséquence, la politique d'approvisionnement et de distribution alimentaires soutient – et est soutenue par – d'autres politiques, programmes et initiatives (voir schéma 1).

Schéma 1
Les politiques, les programmes et les initiatives pouvant être mis en œuvre pour améliorer la sécurité alimentaire urbaine

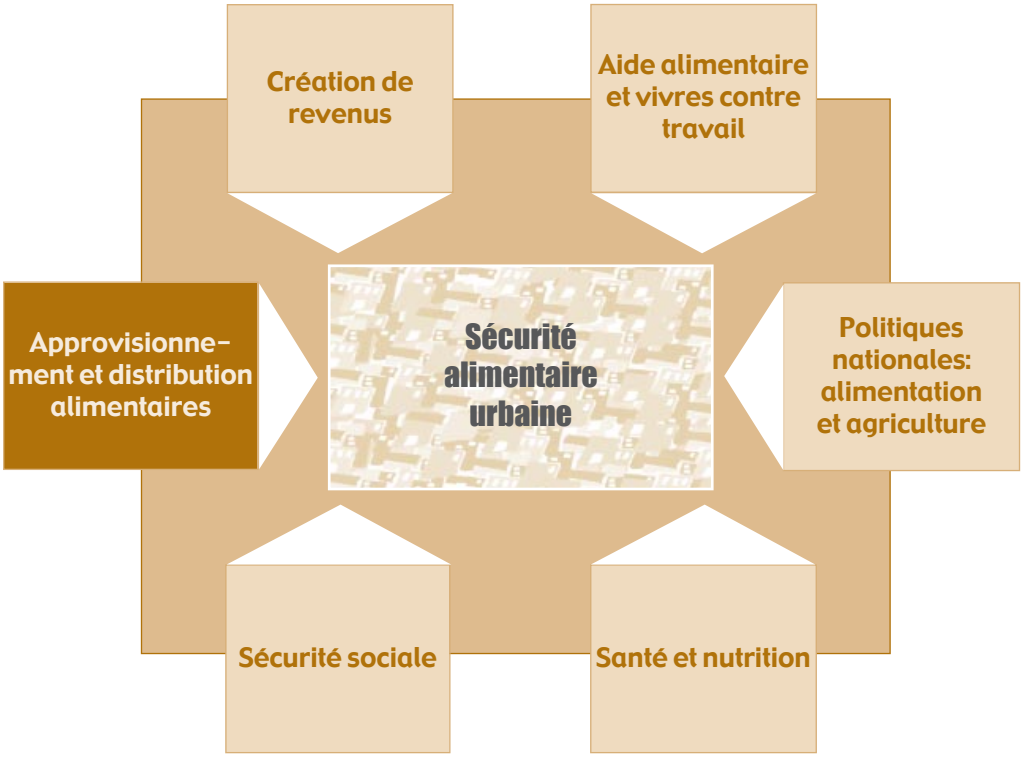

Les incompatibilités entre les différentes politiques

Des incompatibilités peuvent survenir entre les politiques macro-économiques générales et les politiques spécifiques d'approvisionnement et de distribution alimentaires. Il sera donc nécessaire d'estimer l'impact des politiques nationales dans différents domaines parmi lesquels:

Législatif et réglementaire

De quelle façon la législation alimentaire et les règlements en vigueur gênent-ils le développement des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires? Comment les statuts actuels exercent-ils une discrimination envers les petits producteurs, les transformateurs, les négociants, les commerçants et les vendeurs ambulants?

Y a-t-il des restrictions inutiles sur l'utilisation de l'eau à des fins agricoles qui empêcheraient le développement de la production alimentaire urbaine et périurbaine?

Taxes et tarifs

Les mesures pour contrôler l'inflation et les exigences budgétaires du secteur public empêchent-elles l'investissement privé dans l'approvisionnement et la distribution alimentaires?

Réformes structurelles

Les mesures pour démanteler les chaînes de distribution alimentaires de l'Etat sont-elles à même de créer des oligopoles privés?

Les encouragements pour promouvoir le développement des formes de distribution alimentaire à bas prix sont-ils compatibles avec la gestion courante des fonds publics?

Existe-t-il des pratiques qui empêchent l'accès au crédit des petits producteurs, des transformateurs et des commerçants?

Développement du commerce alimentaire

Les projets visant à professionnaliser davantage le secteur alimentaire nuisent-ils aux initiatives lancées dans les domaines de la production alimentaire à petite échelle, de la commercialisation et de la transformation?

Budget

Les budgets alloués aux collectivités locales correspondent-ils à une augmentation des responsabilités, notamment en ce qui concerne les infrastructures de transport et des marchés?

Renforcement des institutions

Les réductions budgétaires envisagées par le gouvernement vont-elles étouffer la nouvelle formation d'équipes exigées par les changements dans l'orientation des politiques et par les programmes de décentralisation?

Des systèmes de drainage insatisfaisants peuvent être l'une des sources principales de contamination de la nourriture dans les marchés urbains.

Des marchés urbains congestionnés ne peuvent écouler des quantités grandissantes de denrées alimentaires, ce qui entraîne la création de marchés spontanés et l'augmentation des coûts de commercialisation.

Les stratégies

Les stratégies décrivent comment les objectifs et les buts des politiques peuvent être atteints. Les stratégies relatives à l'approvisionnement et à la distribution alimentaires doivent être perçues dans le contexte des politiques et des pratiques qui gouvernent les différents aspects de la vie économique et sociale. La vie économique concerne les ajustements structurels, la libéralisation et la décentralisation économiques. La vie sociale règle les questions religieuses et ethniques.

Une considération stratégique particulièrement importante est celle de l'extension du domaine public sur la responsabilité privée (voir annexe 7).

Les opérateurs des marchés veulent plus de sécurité garantie par des grilles et des patrouilles de police.

Dans les marchés urbains et les boutiques alimentaires le manque d'espace et de services amplifie les problèmes de santé et d'environnement.

La réussite de votre politique d'approvisionnement et de distribution alimentaires dépendra:

- *de la bonne compréhension de vos institutions vis-à-vis des habitudes alimentaires des consommateurs, de leurs comportements d'achat, des systèmes de distribution et d'approvisionnement alimentaires à l'échelon local;*
- *du degré de participation des groupes concernés du secteur privé et des institutions publiques chargées de la formulation et de la mise en œuvre des politiques;*
- *des responsabilités clairement définies au sein des agences publiques;*
- *du contrôle effectif de la mise en œuvre des politiques;*
- *de la direction avisée et crédible de vos institutions.*

Les principes afférents aux stratégies d'approvisionnement et de distribution alimentaires

Principe 1 **Une bonne approche**

Adopter une approche qui soit consultative, participative, ouverte et permette de promouvoir des alliances tout en restant techniquement recevable.

Les associations privées doivent être promues et appuyées pour qu'elles jouent un rôle actif dans la planification des interventions visant l'enlèvement des contraintes rencontrées par leurs membres.

Principe 2 **La concurrence**

Promouvoir la concurrence et réduire l'influence des intermédiaires les plus puissants.

Dans les marchés et les magasins d'aliments, l'usage des balances devrait être adopté.

Principe 3 **Pas de modèles**

S'opposer aux modèles du genre «pour la modernisation» ou «pour préserver les traditions». Encourager tout ce qui diminue le coût de la vie et stimule la création d'emplois dans la ville.

Les marchés de producteurs et les marchés ambulants dans les zones urbaines pauvres permettent la vente de denrées alimentaires à bon marché.

Principe 4 **Privatisez!**

Les installations et les services pouvant fonctionner comme des entreprises sont à laisser au secteur privé.

Les infrastructures des marchés urbains et des abattoirs doivent être entretenues, développées et gérées pour qu'elles puissent recevoir des quantités croissantes de denrées alimentaires.

Les programmes

Une fois que les solutions, les politiques, les stratégies ont été agréées par tous les décideurs concernés, vous devez définir des **PROGRAMMES** *régionaux*, *métropolitains*, *urbains* et *locaux* (voir annexe 2).

Chaque programme doit indiquer les résultats découlant de l'*approvisionnement alimentaire des villes*, de la *distribution alimentaire urbaine* ainsi que des aspects relatifs à la *santé* et à l'*environnement* sous forme de **SOUS-PROGRAMMES**, chacun contenant des **PLANS D'ACTION** spécifiques décrivant des aspects biens définis (voir schéma 2).

Les plans d'action doivent clairement identifier les **RÉSULTATS** escomptés (voir l'exemple à l'annexe 8) ainsi que les **INTERVENTIONS** s'y référant.

Les programmes doivent être définis pour faciliter l'action:

- à *brève échéance* (moins de six mois);
- à *court terme* (de six mois à trois ans);
- à *moyen terme* (de trois à six ans) et
- à *long terme* (plus de six ans).

Cette approche – basée sur une vision consensuelle de la ville – facilite la désignation des responsabilités institutionnelles.

Les programmes relatifs à l'approvisionnement et à la distribution alimentaires d'une ville reposent sur des interventions structurées, logiques et cohérentes avec des résultats prévisibles. Ils sont placés à l'intérieur d'un cadre d'une durée déterminée avec des procédures de mise en œuvre bien définies. Leurs objectifs spécifiques sont liés à la réalisation des buts et objectifs des politiques d'approvisionnement et de distribution alimentaires. C'est dans la zone urbaine qu'ils agissent en liaison avec les zones périurbaines et rurales où la ville s'approvisionne, ou bien à travers lesquelles la nourriture consommée par la ville transite.

Schéma 2
Les programmes, les sous-programmes et les plans d'action

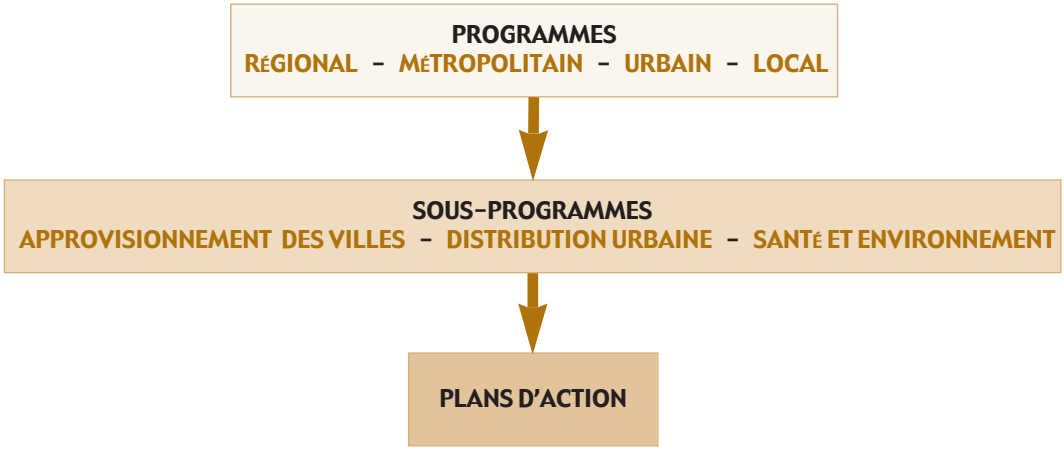

La coordination et le contrôle dans la mise en œuvre de la politique

Les programmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires doivent habituellement être mis en œuvre par différentes institutions ou services publics (par exemple, celui responsable du transport, ou des infrastructures de marché, ou bien de la santé et de l'environnement). Chaque service responsable doit avoir approuvé les objectifs et les INDICATEURS à l'aide desquels les RÉSULTATS peuvent être évalués (voir schéma 3).

Les étapes qui vont de l'analyse des contraintes à la mise en œuvre de la politique sont résumées à l'annexe 9.

Une UNITÉ CHARGÉE DE LA POLITIQUE URBAINE D'APPROVISIONNEMENT ET DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRES peut vous aider lorsqu'il s'agira de coordonner et de contrôler la mise en œuvre de votre propre politique d'approvisionnement et de distribution alimentaires (voir annexe 10).

Les abattoirs ont besoin d'équipements et de services pour faciliter le respect des normes d'hygiène afin d'éviter la contamination des aliments.

Un marché au bétail organisé contribue à réduire les problèmes causés à la ville par des troupeaux en liberté.

Schéma 3
Un exemple d'objectifs et d'indicateurs

BUT DE LA POLITIQUE

OBJECTIF DE LA POLITIQUE

SATISFACTION ACCRUE DES CONSOMMATEURS, DES COMMERÇANTS ET DES TRANSPORTEURS FACE AUX MARCHÉS URBAINS DANS LES TROIS ANS.

CIBLE 1

LES PRATIQUES D'HYGIÈNE PARMI LES MANIPULATEURS, LES TRANSFORMATEURS ET LES VENDEURS DE DENRÉES ALIMENTAIRES SONT AMÉLIORÉES.

Indicateur

- Nombre de commerçants ayant assisté aux ateliers de formation.

CIBLE 2

LES FLUX DU TRANSPORT ALIMENTAIRE SONT ORGANISÉS, DES AIRES DE STATIONNEMENT ET DE (DÉ)CHARGEMENT EXISTENT DANS LES MARCHÉS.

Indicateurs

- Temps moyen nécessaire aux camions pour entrer et quitter le marché;
- taxes non officielles payées sur la route et dans la ville par les transporteurs de denrées alimentaires (indication de leurs associations respectives);
- aire de stationnement disponible.

CIBLE 3

LA SÉCURITÉ DES BIENS ET DES PERSONNES EST AUGMENTÉE SUR LES MARCHÉS.

Indicateurs

- Vols dans les marchés;
- nombre de marchés clôturés.

Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer son bien-être et celui de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux...

Extrait de la «Déclaration Universelle des Droits de l'Homme», Article 25

Annexes

Si le défi de nourrir les villes face à l'augmentation du nombre de ménages urbains démunis est abordé de façon adéquate, on pourra alors promouvoir le développement des zones périurbaines et rurales.

Pourquoi les administrateurs des villes sont-ils confrontés à des problèmes grandissants d'approvisionnement et de distribution alimentaires

Annexe 1

Insuffisamment d'inquiétude et d'intérêt

La plupart des collectivités locales pensent que les problèmes liés à l'approvisionnement et à la distribution alimentaires ne relèvent pas de leurs responsabilités. Elles concentrent leurs efforts sur la santé publique, l'éducation, le logement, l'environnement, l'hygiène et le contrôle de la circulation. Toutefois, leurs fonctions affectent, directement ou indirectement, les systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires dont les aspects ne sont pas suffisamment pris en compte au moment de la planification aux niveaux métropolitain, urbain et local.

Des responsables mal informés

Les collectivités locales ont tendance à considérer les producteurs, les transporteurs, les commerçants et les vendeurs ambulants comme gênants en raison des effets négatifs de leurs activités sur la santé publique, l'environnement et la circulation routière. Les décisions peuvent également être prises sur la base de considérations politiques plutôt que selon des principes de gestion fonctionnels.

Des collectivités locales fragilisées

Les collectivités locales n'ont souvant ni l'autorité ni les ressources nécessaires pour exercer leurs fonctions réglementaires. Elles dépendent du gouvernement central pour lever des impôts, acquérir des terres et réguler le développement.

Des responsabilités trop partagées

Les responsabilités qui incombent à ceux qui sont chargés de fournir des infrastructures de marchés, d'abattoirs et de transport ainsi que des espaces et des services à ceux qui approvisionnent et distribuent les denrées, sont souvent partagées entre plusieurs institutions, elles-mêmes contrôlées par différents services gouvernementaux. Au niveau de la ville, les fonctions se chevauchent. La coordination et la prise de décision dénotent souvent des faiblesses.

Des frontières inadaptées

La juridiction des villes est souvent fragmentée et varie selon la taille et le statut des collectivités locales, limitant ainsi leur capacité à réguler le développement des établissements urbains et à assurer les infrastructures essentielles en marchés, installations et services.

Des ressources inadéquates

Les interventions directes des collectivités locales sont limitées en raison de leur manque de fonds et d'expertise technique et directoriale, ainsi que de leur compréhension restreinte des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires.

Exemples d'interventions aux niveaux régional, métropolitain, urbain et local

Annexe 2

Niveau régional

L'approvisionnement des villes
- Promouvoir et réguler la production alimentaire rurale.
- Réhabiliter, localiser et construire des marchés de collecte.
- Améliorer les infrastructures routières et faciliter le transport de denrées alimentaires.
- Développer les services d'informations de marché et de vulgarisation en commercialisation.
- Faciliter l'accès au crédit pour les producteurs, les transporteurs, les négociants et les commmerçants.

La santé et l'environnement
- Améliorer l'emploi des fertilisants et des engrais.

Niveau métropolitain

L'approvisionnement des villes
- Promouvoir et réguler la production alimentaire périurbaine.
- Faciliter l'accès au crédit par les producteurs, les transporteurs et les commmerçants.
- Améliorer le flux du transport de denrées alimentaires vers la ville.
- Réhabiliter, localiser, construire et gérer des abattoirs.

La distribution urbaine
- Réhabiliter, localiser, construire et gérer des marchés de gros.

La santé et l'environnement
- Localiser et réguler l'évacuation des déchets dans les marchés et les abattoirs.
- Pourvoir les marchés en eau et en infrastructures sanitaires.

Niveau urbain

L'approvisionnement des villes
- Promouvoir et réguler la production alimentaire urbaine.

La distribution urbaine
- Réhabiliter, relocaliser, construire et gérer des marchés de détail.
- Relocaliser et créer des centres commerciaux.
- Faciliter l'accès des véhicules aux aires de stationnement autour des marchés.
- Fournir des installations et des services pour les activités informelles ou les améliorer.
- Améliorer les équipements du transport urbain.

La santé et l'environnement
- Prévoir l'enlèvement des ordures des marchés et des abattoirs et des infrastructures adéquates.
- Pourvoir les marchés d'eau potable, de sanitaires et d'infrastructures.

Niveau local

L'approvisionnement des villes
- Promouvoir et réguler la production alimentaire urbaine.

La distribution urbaine
- Encourager la réfection des boutiques d'alimentation et la vente chez les particuliers.
- Améliorer les installations et les services pour le commerce alimentaire informel.

La santé et l'environnement
- Encourager les systèmes de collecte des déchets au niveau informel ou privé.
- Pourvoir les marchés d'eau potable, de sanitaires et d'infrastructures de base.

Source: Balbo, M., Visser, C. et Argenti, O., 2000.

Les besoins des agents responsables de l'approvisionnement et de la distribution alimentaires

Annexe 3

Producteurs

- Sécurité foncière.
- Conseils sur la bonne utilisation des semences et des produits chimiques.
- Eau propre pour l'irrigation.
- Installations pour détruire les déchets dangereux des exploitations agricoles.
- Informations pour une bonne utilisation des déchets urbains comme engrais.
- Compétences pour la manipulation, l'emballage et le transport, etc.
- Crédits pour les investissements agricoles, campagnes de production et de commercialisation.
- Marchés de collecte.
- Infrastructures routières.
- Accès direct aux consommateurs.
- Possibilités d'approvisionner les supermarchés directement par contrat.

Transporteurs

- Amélioration de l'état des routes pour minimiser les réparations des véhicules.
- Pièces de rechange fiables à un prix abordable.
- Crédits pour acheter ou entretenir les véhicules en bon état de marche.
- Espaces adaptés aux aires de stationnement réservées à la manipulation des marchandises afin de diminuer les coûts de location ou d'utilisation des camions.
- Savoir-faire professionnel pour emballer, manipuler, transporter, gérer, etc.
- Procédures administratives simplifiées.
- Allégement du fardeau des taxes perçues le long du réseau routier.
- Eclairage suffisant.
- Pas de tracasseries de la part de la police et des autres agents de la sécurité suscitant des retards coûteux et le paiement de pots-de-vin aux barrières de contrôle officielles - ou non - sur le réseau routier.
- Installations décentes pour dormir et manger.
- Sanitaires propres et points d'eau salubre.
- Gestion responsable et efficace des marchés.
- Réglementation appropriée des marchés.
- Installations de conteneurs d'ordures.
- Sécurité pour les véhicules et les marchandises.
- Services médicaux d'urgence, bureaux de poste, téléphones, télécopies et haut-parleurs.

Les coûts de transport représentent souvent la part la plus lourde des coûts de commercialisation. Les transporteurs ont besoin de routes, d'aires de stationnement, de chargement, de déchargement et de repos, ainsi que de sécurité pour leurs véhicules et leurs marchandises.

Négociants et commerçants

- Ressources financières pour élargir l'échelle de leurs opérations et réduire ainsi les coûts moyens d'opération.
- Aires de stationnement suffisantes, à l'intérieur et à l'extérieur des marchés, pour l'écoulement des marchandises.
- Environs immédiats du marché propres et secs
- Installations pour entreposer les déchets.
- Toilettes propres.
- Points d'eau adéquats.
- Magasins de stockage (avec entrepôts frigorifiques pour les bouchers et les poissonniers) et équipements de triage.
- Accès aux banques pour effectuer les dépôts.
- Informations sur les marchés.
- Protection contre les intempéries.
- Savoir-faire professionnel pour emballer, manipuler, transporter, gérer, etc.
- Gestion responsable et efficace des marchés.
- Réglementation adéquate et procédures administratives simplifiées.
- Barrières de protection et sécurité des personnes et des marchandises.
- Garderies d'enfants.
- Services médicaux d'urgence, bureaux de poste, téléphones, télécopies et haut-parleurs.
- Pas de tracasseries policières.

Administrateurs des marchés

- Objectifs clairs et mandat stable.
- Compréhension adéquate des réalités des marchés et de la commercialisation.
- Capacité de dialoguer avec les opérateurs des marchés.
- Informations pertinentes et compétences techniques.
- Autorité pour imposer la réglementation sur les marchés.
- Fonds suffisants pour assurer l'entretien du marché et des services, et conserver les marchés propres.
- Procédures administratives simplifiées.
- Cadres compétents, équipements et ressources.
- Services médicaux d'urgence, bureaux de poste, téléphones, télécopies et haut-parleurs.
- Eclairage et systèmes électriques suffisants.
- Entrepôts frigorifiques pour les bouchers et les poissonniers.

Consommateurs

- Variété de produits de bonne qualité à des prix raisonnables.
- Environnement du marché propre, sec et aux normes d'hygiène.
- Gestion responsable et efficace des marchés.
- Sécurité des personnes qui fréquentent les marchés.
- Pratiques commerciales justes et actions concrètes contre la fraude.
- Conteneurs pour les ordures.
- Installations téléphoniques.
- Aires de stationnement.
- Sanitaires propres et points d'eau adéquats.

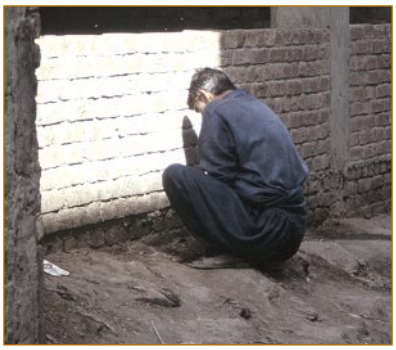

Quand il n'y a pas de latrines, les commerçants n'ont pas le choix. Peuvent-ils se laver les mains s'il n'y a pas d'eau?

Le rôle des collectivités locales pour réduire certaines difficultés rencontrées par les utilisateurs des marchés

Annexe 4

Contraintes	Instruments	Collaboration avec
Manque de moyens financiers pour le commerce.	Appuyer les initiatives tendant à favoriser les financements aux petits entrepreneurs. Faciliter le transfert de propriété des stocks.	Les intermédiaires financiers privés, les ONG, les autorités monétaires et le gouvernement central.
Transports: Infrastructures routières *insuffisantes entre la campagne et la ville.*	Assurer, à travers la concertation, que les plans de développement des transports routiers, fluviaux et ferroviaires prennent en compte les nécessités du commerce alimentaire.	Les associations de commerçants et de transporteurs, les agences gouvernementales impliquées dans l'aménagement de l'espace urbain, les transports et les communications.
Manque d'aires de stationnement et d'espaces pour la manipulation des marchandises dans les marchés urbains et les abattoirs.	Localiser les marchés et les abattoirs ayant des aires de stationnement appropriées. Investir dans des installations de manutention pour décharger et trier les produits sur les marchés.	Les associations de commerçants et de transporteurs, et les agences du gouvernement central impliquées dans l'aménagement du territoire urbain.
Poids de la pression fiscale sur les négociants (surtout ceux qui achètent directement aux producteurs), sur les commerçants et sur les transporteurs.	Rationaliser la politique fiscale imposée sur les produits alimentaires tout au long de la chaîne alimentaire.	Les collectivités locales situées sur le trajet des approvisionnements alimentaires et les Ministères de l'intérieur et des finances.
Pots-de-vin et attentes aux barrières de sécurité.	Réaliser des programmes de formation et des campagnes d'information.	Les associations de négociants, de commerçants et de transporteurs, le Ministère de l'intérieur et les agences de sécurité.

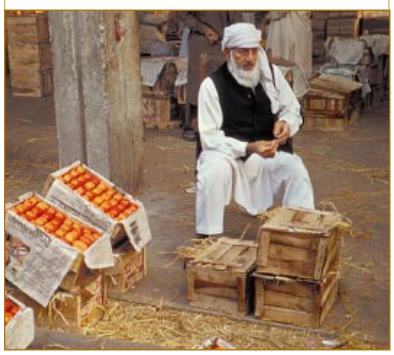

Annexe 4 (*suite*)

Contraintes	Instruments	Collaboration avec
Manque d'entrepôts et d'espaces de stockage.	Lancer l'investissement privé dans les entrepôts et les magasins de stockage grâce à des espaces équipés, des services et des infrastructures pour les transports. Formation des gestionnaires et des magasiniers.	Les associations de commerçants, le Ministère des finances, les centres d'investissement et les instituts de formation.
Les commerçants et les négociants n'ont pas suffisamment de compétences dans le domaine de la vente, des opérations financières et de la gestion.	Encourager, par la concertation, la réduction du nombre de barrières de contrôle et la discipline du personnel de sécurité.	Les associations de commerçants et de négociants, les médias et les instituts de formation.
Santé, environnement et sécurité: *Absence de contrôle réel de la qualité des aliments.*	Fonder sur le dialogue avec les agences concernées la révision et le strict renforcement des lois sur la qualité des aliments et la protection des consommateurs. Eduquer les négociants (en particulier les marchands ambulants) et les consommateurs par des campagnes médiatiques de formation et d'information.	Les associations de commerçants, de négociants et de consommateurs, les législateurs, l'office responsable des normes alimentaires, le Ministère de la santé, les services chargés de l'application des lois, les médias et les instituts de formation.
Mauvaises conditions sanitaires dans les marchés et les abattoirs.	Pourvoir les marchés et les abattoirs en abris, en drainage, en aménagements sanitaires, en conteneurs pour les déchets. Faire appliquer aux commerçants les lois et les normes d'hygiène dans les marchés. Eduquer les consommateurs en matière d'hygiène alimentaire.	Les associations de commerçants, de négociants et de consommateurs, les législateurs, l'office responsable des normes alimentaires, le Ministère de la santé, les services chargés de l'application des lois, les médias et les instituts de formation.
Manque de sécurité dans les marchés.	Prévoir des clôtures et la présence de policiers ou de gardes privés.	Les associations de commerçants et de négociants, de transporteurs et de consommateurs, le Ministère de l'intérieur et les agences de sécurité.

Rôle du Planificateur dans le développement de la production alimentaire

Annexe 5

Echelle d'intervention	Action	Rôle des Planificateurs
Régionale, métropolitaine et urbaine.	Arrêter de détruire les récoltes et d'expulser les producteurs des terres publiques cultivées.	Contribuer à la formulation et à l'adoption de politiques reconnaissant le rôle de la production alimentaire urbaine et périurbaine.
Législation nationale; réglementation foncière urbaine et locale.	Revoir la législation foncière et perfectionner son application.	Identifier les normes, les règlements et les documents devant être modifiés.
Régionale, métropolitaine et urbaine.	Adopter pour le «zonage» une réglementation simplifiée qui encourage la production alimentaire et l'élevage dans les zones urbaines et périurbaines.	Préparer une réglementation pour le «zonage».
Urbaine et locale.	Définir les critères d'attribution des terres.	Préparer des contrats de location publics/privés.
Régionale, métropolitaine et urbaine.	Réserver des terres pour la production alimentaire urbaine et périurbaine dans les futures zones urbanisées.	Elaborer des documents stratégiques sur l'aménagement du territoire qui définissent les zones destinées à la production alimentaire urbaine et périurbaine.
Urbaine et locale.	Fournir de l'eau propre pour l'irrigation et des engrais non polluants à partir des déchets.	Préparer des plans d'approvisionnement en eau propre. Projeter la transformation des déchets urbains en engrais non polluants. Organiser des campagnes d'information sur les conséquences pour la santé et l'environnement du mauvais usage des eaux usées et des déchets urbains.

Source: Balbo, M., Visser, C. et Argenti, O., 2000.

Les systèmes électriques des marchés sont souvent cause d'incendies.

Relations existant entre les buts et les objectifs de la politique urbaine: un exemple

Annexe 6

But de la Politique

«Améliorer, dans les dix années à venir, l'accès des ménages urbains les plus démunis à un approvisionnement stable d'aliments à bas prix et de bonne qualité grâce à des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires assainis et efficaces qui respectent l'environnement.»

Objectif 1

ACCROÎTRE DANS LES TROIS ANNÉES À VENIR, LA SATISFACTION DES CONSOMMATEURS, DES COMMERÇANTS, DES NÉGOCIANTS ET DES TRANSPORTEURS AU NIVEAU DES CONDITIONS DES MARCHÉS LOCAUX.

Unités pouvant être concernées:
Municipalité: infrastructures de marché, transport, police municipale et départements de la santé; Ministères du commerce, de l'agriculture, du transport et de la santé; Département de la police; Chambres de commerce et d'agriculture; associations de transporteurs, de négociants, de commerçants et de consommateurs.

Objectif 2

DIMINUTION PROGRESSIVE DES TAUX DE CONTAMINATION DES ALIMENTS À LA SUITE DES OPÉRATIONS DE CONTRÔLE ET DE SURVEILLANCE EFFECTUÉES SUR DES MARCHÉS URBAINS PLUS PROPRES.

Unités pouvant être concernées:
Municipalité: infrastructures de marchés, départements responsables de la santé et de la collecte des ordures urbaines; Ministères de la santé, du commerce et des transports; associations de négociants, de commerçants et de consommateurs.

Il faut de l'eau, de la glace, des conteneurs et des entrepôts frigorifiques dans les marchés de poissons et dans les poissonneries.

Marchés urbains et responsabilités incombant à ceux qui doivent les équiper

Annexe 7

Infrastructures, installations et services	Caractéristiques et type de provision	Fournisseurs et responsabilités
Infrastructures commerciales de base situées dans les principaux quartiers d'affaires: éventaires, magasins et entrepôts.	Possibilité de débiter les opérateurs en raison du caractère privé des services rendus. En conséquence, possibilité de prendre des dispositions commerciales (par la voie publique ou privée/publique).	Planification et élaboration: Collectivités locales (CL). Investissement: mixte CL/capitaux privés (y compris le préfinancement de la part des négociants et des commerçants). Gestion: autonome, agences ayant un mandat commercial précis ou privé.
Infrastructures commerciales de base situées dans les quartiers pauvres/bidonvilles: éventaires et magasins.	Les fonds privés investis dans les marchés ouverts peuvent s'avérer inadéquats en raison des recettes limitées. Faire payer un opérateur économique est possible mais l'exclusion des mauvais payeurs risque d'augmenter les effets sur la santé et l'environnement. Possibilité de provision mixte. Encourager les magasins d'alimentation et les ventes chez les particuliers.	Planification et élaboration: CL. Investissement: mixte: CL, communauté, associations de négociants et de commerçants. Gestion: communauté ou associations de négociants et commerçants.
Entrepôts frigorifiques, abattoirs, petites industries locales de transformation, transport.	Provisions commerciales. Celles mises en place par les gouvernements tendent à souffrir d'une gestion et d'une maintenance médiocres.	Directives concernant la planification et la réglementation: CL. Elaboration, investissement et gestion: privés.
Aires de stationnement et garderies d'enfants.	Faire payer les opérateurs est possible mais l'exclusion des mauvais payeurs peut avoir des répercussions plus graves sur la vie sociale et sur l'environnement.	Planification, élaboration et investissement dans les infrastructures: CL (privé seulement dans les grands quartiers d'affaires). Gestion: privée.
Routes, égouts et équipements sanitaires.	Difficile d'exclure les mauvais payeurs et effets négatifs sur ceux qui n'ont pas de moyens. Interventions publiques nécessaires.	Planification et élaboration: CL et Département de l'aménagement du territoire urbain. Investissement: Gouvernement central (Ministère des finances).
Réglementation et opérations de police sur le contrôle des aliments importés et de la qualité, et l'application des normes de santé et d'hygiène alimentaire.	Exemple caractéristique de biens publics.	Préparer des arrêtés municipaux et les instruments législatifs pour fixer les normes: CL, office responsable des normes alimentaires, réglementation inscrite dans la Gazette officielle: gouvernement central (législature). Application: police et autorité judiciaire.

Amélioration des marchés urbains

Plan d'action

Résultats attendus dans les six prochaines années:

1. Infrastructures dans cinq marchés urbains améliorées.
2. Normes d'hygiène et de sécurité définies et appliquées.
3. Marchés efficacement gérés.

Les marchés et les abattoirs ont besoin d'un système efficace de collecte des ordures pour maintenir les conditions d'hygiène, empêcher la contamination des aliments et faciliter le transit des véhicules.

Marchés de détail dans les quartiers défavorisés

Plan d'action

Résultats attendus dans les quatre prochaines années:

1. Quatre nouveaux marchés de détail ouverts.
2. Négociants, commerçants et vendeurs ambulants formés.
3. Réglementation approuvée et appliquée.
4. Consommateurs informés sur les pratiques commerciales correctes et sur l'hygiène alimentaire.

Les quartiers urbains défavorisés nécessitent de simples marchés de détail. Ces marchés doivent être planifiés et protégés du soleil, de la pluie et de la poussière.

Renforcement des institutions

Plan d'action

Résultats attendus dans les deux prochaines années:

1. Programmes de formation et documentation élaborés.
2. Personnel technique de la municipalité formé.
3. Décideurs sensibilisés.

Les collectivités locales ont besoin de personnel qualifié pour faire face aux changements provoqués par des situations dynamiques.

De l'analyse des contraintes à la mise en œuvre et au contrôle de la politique urbaine

Annexe 9

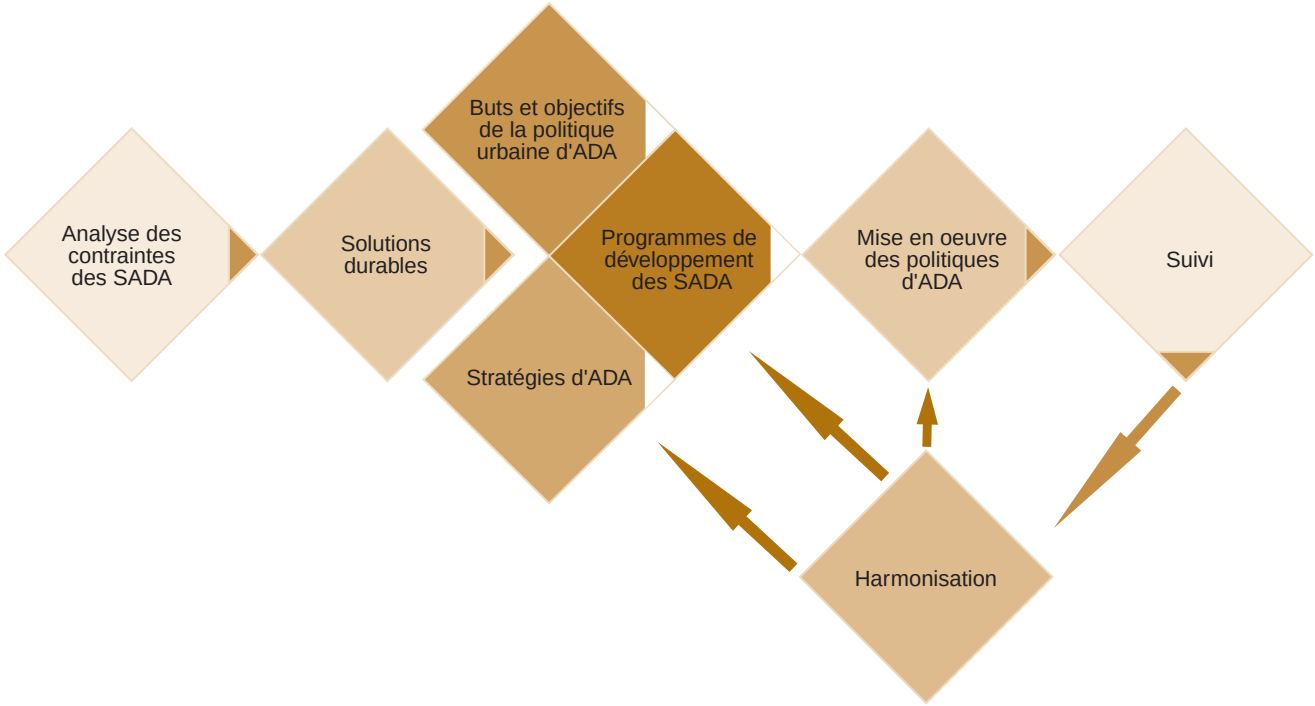

ADA Approvisionnement et distribution alimentaires.
SADA Systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires.

Structure relative à la gestion de la politique urbaine d'approvisionnement

Annexe 10

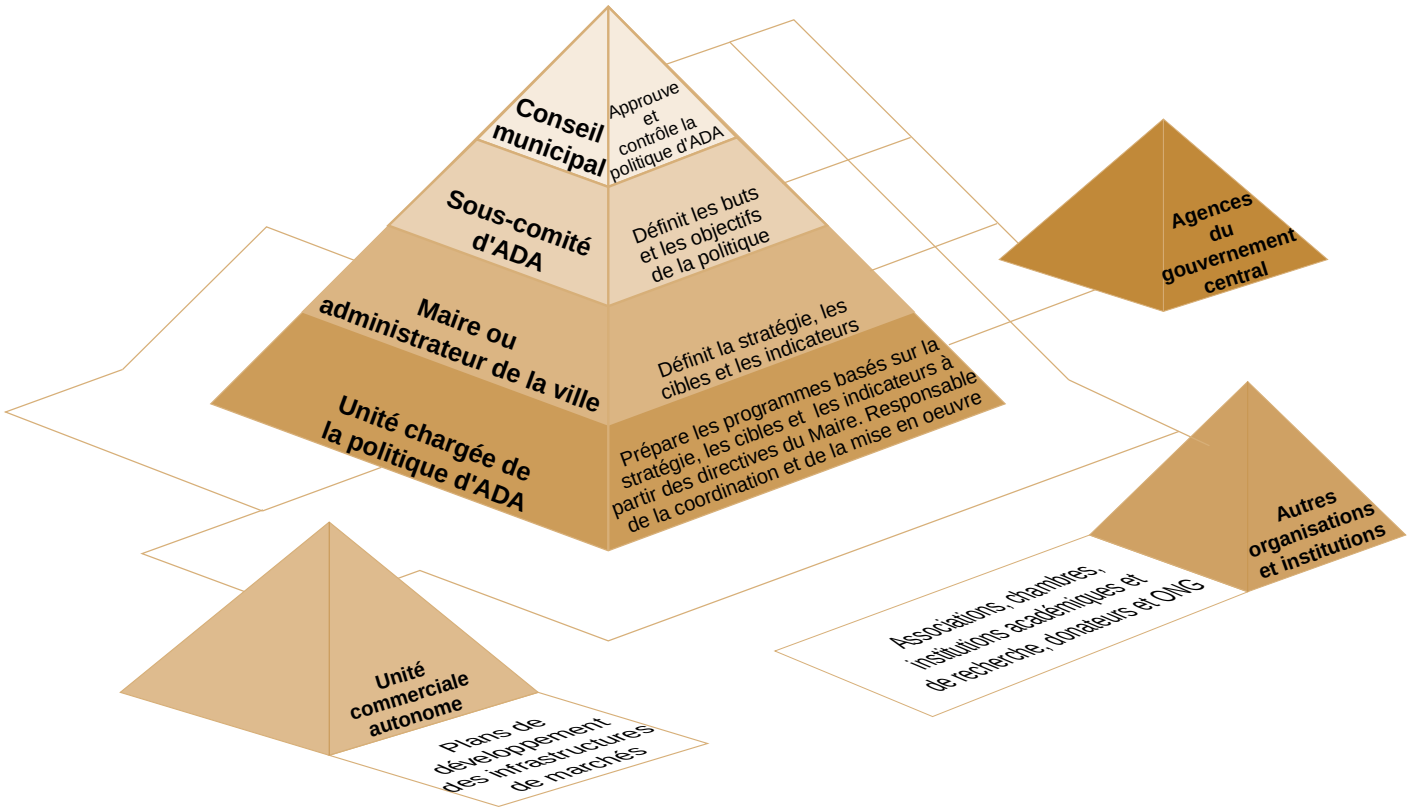

ADA Approvisionnement et distribution alimentaires.

Source: d'après Onumah, E. G. et Hubbard, M., 1999.

Bibliographie conseillée

Annexe 11

Documents d'intérêt général

Argenti, O. 1999. *La sécurité alimentaire urbaine et la commercialisation des aliments. Un défi lancé aux villes et aux collectivités locales.* Collection «Aliments dans les villes», DT/40-99F. FAO, Rome.

Argenti, O. (éd). 1999. *Aliments dans les villes:* Collection d'ouvrages. Volumes 1 et 2. Bulletins des Services agricoles n°s 132 et 133. FAO, Rome.

FAO. 1998. *Comment ravitailler les villes. Dans: La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture, 1998.* Collection «Aliments dans les villes», DT/39-98F. Rome.

Garrett, J. L. et Ruel, M. T. (éd.). 2000. *Achieving Urban Food and Nutrition Security in the Developing World.* 2020 Vision Focus 3, Août 2000. IFPRI, Washington, D.C.

Wilhelm, L. 1997. *Approvisionnement et distribution alimentaires des villes de l'Afrique francophone. Synthèse des communications et des débats du Séminaire sous-régional FAO-ISRA, Dakar, 14-17 avril 1997.* Collection «Aliments dans les villes», DT/31-99F. FAO, Rome.

Analyse des SADA, politiques et programmes

Aragrande, M. et Argenti, O. 1999. *L'étude des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires des villes dans les pays en développement. Guide méthodologique et opérationnel.* Collection «Aliments dans les villes», DT/36-99. FAO, Rome.

Balbo, M., Visser, C. et Argenti, O. 2000. *Food Supply and Distribution to Cities in Developing Countries. A Guide for Urban Planners and Managers.* Collection «Aliments dans les villes», DT/44-00E. FAO, Rome.

Cullinan, C. 1997. *Aspects juridiques de l'approvisionnement et de la distribution alimentaires dans les villes.* Collection «Aliments dans les villes», DT/14-97F. FA0, Rome.

Cullinan, C. 2000. *Laws and Markets. Improving the Legal Environment for Agricultural Marketing.* Bulletin des Services agricoles n° 139. FAO, Rome.

FAO. 1999. *Aliments dans les Villes. Partenariats et coopération technique Nord-Sud entre Villes et Collectivités locales.* Collection «Aliments dans les villes», DIG/11-99. Rome.

Ferro, P. et Cullinan, C. 1998. *Les aspects juridiques des SADA des villes.* Collection «Aliments dans les villes», n° 6/98. FAO, Rome.

Hugon, Ph. et Kervarek, F. *Politiques municipales d'appui au secteur alimentaire informel.* Collection «Aliments dans les villes». FAO, Rome. (en voie de *publication)*

Onumah, G.E. et Hubbard, M. 1999. *Urban Food Supply and Distribution: a Policy Approach to Urban Poverty Alleviation.* Collection «Aliments dans les villes», DT/41-99E. FAO, Rome.

Tracey-White, J. 2000. *Market Infrastructure Planning. A Guide for Decision Makers.* Bulletin des Services agricoles n° 141. FAO, Rome.

Production alimentaire urbaine et périurbaine

FAO. 2000. *A Policy Framework for Municipal Authorities on Growing Cities, Growing Food*. Rome.

Quon, S. 1999. *Planning for Urban Agriculture. A Review of Tools and Strategies for Urban Planners.* Série «Cities Feeding People», Rapport n° 28. IDRC, Ottawa.

Santé et environnement

– 1999. Urban Challenges to Food and Nutrition Security in the Developing World. *World Development*, 27(11). Elsevier Science Ltd., Oxford, Le Royaume-Uni

Atkinson, A. et Allen, A. 1998. *The Urban Environment in Development Cooperation. An Overview.* Commission européenne, Bruxelles.

FAO. 1999. *Urban and Periurban Forestry. Case Studies in Developing Countries*. Rome.

Rapports et études de cas

Ils peuvent être obtenus gratuitement sur le site Web des SADA, notamment:

- les rapports des ateliers et des séminaires (AC);
- les études de cas (EC).

Initiative de la FAO:

Approvisionnement et distribution alimentaires des villes

La FAO fournit de l'aide aux collectivités locales dans les pays en développement et en transition pour soulager l'insécurité alimentaire urbaine. Les efforts portent sur le renforcement des institutions qui permettrait aux collectivités locales de formuler, aux niveaux urbain, métropolitain et régional, des programmes et des politiques visant à dynamiser les systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires. Ceci est réalisable en partenariat avec les institutions et organisations tant publiques que privées, l'objectif étant de garantir l'accès à la nourriture aux ménages les plus défavorisés.

La FAO a développé une méthodologie interdisciplinaire, intersectorielle, et participative pour analyser les contraintes qui pèsent sur les systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires et pour formuler une politique urbaine.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus à partir du site Web, au bureau de la représentation de la FAO dans le pays ou bien au service compétent au siège de la FAO.

En fonction de l'obtention de fonds externes, la FAO:

- entreprend des activités d'information et de sensibilisation à l'intention des décideurs;
- effectue des recherches sur des thèmes choisis;
- diffuse une documentation technique grâce à la Collection «Aliments dans les villes»;
- entreprend des activités de formation et d'information à l'intention du personnel technique des collectivités locales, des gestionnaires des marchés, des négociants, des transporteurs de denrées alimentaires, etc.;
- stimule le dialogue et la collaboration entre les collectivités locales et le secteur privé;
- fournit une assistance technique directe dans les domaines suivants:
  - analyse des systèmes d'approvisionnement et de distribution alimentaires;
  - formulation des politiques, des stratégies et des programmes;
- favorise le partenariat et l'échange d'assistance technique Nord-Sud et Sud-Sud entre diverses collectivités locales.

http://www.fao.org/ag/sada.htm

- *Collection «Aliments dans les villes» – plus de 5 000 pages de documentation technique gratuite;*
- *rapports de séminaires dans des villes choisies;*
- *activités planifiées;*
- *assistance technique;*
- *occasions de collaboration et de partenariat;*
- *occasions de parrainer des activités de la FAO;*
- *appels à contribution.*

Une composante du
PROGRAMME SPÉCIAL DE LA FAO POUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Dans les pays en développement et en transition, outre l'augmentation du nombre de ménages démunis, le problème de nourrir les villes est le défi que doivent relever les pouvoirs locaux. L'objectif de ce guide est de faire comprendre aux maires, aux conseillers municipaux et aux planificateurs urbains, ainsi qu'aux spécialistes de la production alimentaire, du développement des marchés, de la santé publique, de l'environnement, et de l'économie forestière et agro-forestière, qu'il est urgent d'élaborer des programmes et des politiques d'approvisionnement et de distribution alimentaires. Dans leurs villes, les ménages les plus démunis pourraient ainsi avoir accès aux aliments à un coût réduit et l'investissement privé serait encouragé. Ce guide passe en revue le rôle joué par les collectivités locales dans le domaine de l'approvisionnement et de la distribution alimentaires aux niveau régional, métropolitain, urbain et local et indique toutes les étapes nécessaires à la formulation, la mise en oeuvre et le suivi des interventions requises. Enfin, il souligne qu'il est nécessaire de bien comprendre les conditions locales et propose une approche interdisciplinaire, intersectorielle et participative dans le but d'obtenir des solutions durables, préalable à la sécurité alimentaire des villes et à une collaboration effective entre les différentes institutions et organisations. Pour prendre des décisions durables, l'engagement direct du secteur privé est alors essentiel.

Approvisionnement et distribution alimentaires des villes

Service de la commercialisation et des financements ruraux
Division des systèmes de soutien à l'agriculture
FAO
Viale delle Terme di Caracalla
00100 Rome, Italie
Téléphone: (+39) 06 5705 5119
Télécopie: (+39) 06 5705 6850 - 5705 4961
Courrier électronique: sada@fao.org

http://www.fao.org/ag/sada.htm

Collection «Aliments dans les villes»
Courrier électronique: sadaseries@fao.org

Réseau «Aliments dans les villes»
Courrier électronique: sadanet@fao.org

En collaboration avec:

- Association des Offices de commercialisation des denrées alimentaires de l'Asie et du Pacifique (AFMA);
- Réseau régional des collectivités locales pour la gestion des établissements humains (CITYNET);
- Conseil des régions et municipalités européennes;
- Programme de gestion urbaine, coordination régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes - CNUAH-Habitat/PNUD;
- Programme de gestion urbaine, coordination régionale pour l'Asie et le Pacifique - CNUAH-Habitat/PNUD;
- Union internationale des villes et pouvoirs locaux (IULA).